



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92864>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-92864**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Consommables de soins et petits matériels de prélèvement ou thérapie

Description : La consultation a pour objet l'achat de consommables de soins et petits matériels de prélèvement ou thérapie. Ces fournitures sont destinées aux différents services de prélèvement, centre de soins et laboratoires de l'EFS Auvergne-Rhône-Alpes. Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible 3 fois pour une période de 12 mois, selon les dispositions du CCAP. La consultation est allotie en 8 lots. Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum en valeur sur 48 mois pour chacun des lots.

Identifiant de la procédure : b0a365c6-54f5-4b52-b06c-238baa550056

Avis précédent : 1a1a590d-2d60-4ed7-b74a-a64776ef1837-01

Identifiant interne : 2022EFS_AURA320

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33141115 Ouate médicale

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33190000 Appareils et instruments médicaux divers

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 185,261 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 465,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les opérateurs économiques peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots. Ils devront répondre sur l'ensemble des postes au sein d'un lot. Une seule référence doit être proposée par poste. Les candidats doivent produire, à l'appui de leur offre, des échantillons conformément à l'article 2.4 du RC

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Ciseau stérile

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. La quantité estimative annuelle est de 675. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 2 000 euros HT.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33190000 Appareils et instruments médicaux divers

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser 4 échantillons dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix : Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Pansement compressif hémostatique

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. La quantité estimative annuelle est de 3 400. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 15 000 euros HT.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141110 Pansements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33140000 Consommables médicaux

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser 5 échantillons dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix : Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Pince porte aiguille stérile

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. La quantité estimative annuelle est de 375. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 3 000 euros HT

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33190000 Appareils et instruments médicaux divers

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser 4 échantillons dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix : Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à

défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Garrot non stérile

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. Le lot comporte trois postes. Poste 1 : Garrot latex plat. La quantité estimative annuelle est de 180. Poste 2 : Garrot tissu adulte. La quantité estimative annuelle est de 4 666. Poste 3: Garrot tissu enfant. La quantité estimative annuelle est de 20. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 315 000 euros HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les candidats doivent adresser pour ce lot les échantillons selon les quantités suivantes: poste 1: 12 garrots latex plat poste 2: 9 garrots tissu adulte psote 3: 5 garrots tissu enfant Les conditions sont indiquées à l'article 2.4 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification

de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Alèses

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. Le lot comporte deux postes. Poste 1 : Alèze plastifiée . La quantité estimative annuelle est de 10 890. Poste 2 : Alèze ouate . La quantité estimative annuelle est de 9 400. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 50 000 euros HT.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141115 Ouate médicale

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser des échantillons dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC en quantité suivante: poste 1 : 5 alèses plastifiées. poste 2: 15 alèses ouates.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix : Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Champ de soins non troué

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. La quantité estimative annuelle est de 1560. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 3 500 euros HT

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141115 Ouate médicale

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser 13 échantillons dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix : Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Jersey tubulaire

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. La quantité estimative annuelle est de 137. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 9 500 euros HT

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141115 Ouate médicale

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser 1 échantillon dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix : Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Pince de Bonn stérile

Description : La description technique est précisée dans le CCTP. La quantité estimative annuelle est de 900. Le montant maximum du lot pour 48 mois est de 67 000 euros HT.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33190000 Appareils et instruments médicaux divers

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 18 novembre 2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit mois. La reconduction du marché est tacite, le titulaire ne peut s'y opposer.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Pour ce lot, les candidats doivent adresser 4 échantillons dans les conditions indiquées à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix Ce critère prendra en compte : - Le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix. (45%) - Le minimum de commande éventuellement indiqué (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles

L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 150,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HEMA.T MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : HEMAT T MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 01

Titre : Pansement compressif hémostatique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang
Auvergne Rhône Alpes**

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 67,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDICONTUR FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDICONTUR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 03

Titre : Pince de Bonn stérile

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NM MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : NM MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 04

Titre : Pince porte aiguille stérile

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang
Auvergne Rhône Alpes

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LABORATOIRE EUROMEDIS

Offre :

Identifiant de l'offre : LABORATOIRE EUROMEDIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 05

Titre : Ciseau stérile

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang
Auvergne Rhône Alpes

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,500 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Laboratoire SYLAMED

Offre :

Identifiant de l'offre : Laboratoire Sylamed

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 06

Titre : Champ de soins non troué

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang
Auvergne Rhône Alpes**

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 9,500 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDISPORT

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDISPORT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 07

Titre : Jersey tubulaire (rouleau)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang
Auvergne Rhône Alpes**

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 50,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PAREDES Distribution France

Offre :

Identifiant de l'offre : PAREDES DISTRIBUTION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24016 08

Titre : Alèses

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2024

Date de conclusion du marché : 22/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang
Auvergne Rhône Alpes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône Alpes

Numéro d'enregistrement : 42882285202884

Adresse postale : 111 Rue élisée reclus

Ville : Décines-charpieu

Code postal : 69150

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : service juridique

Adresse électronique : aura.marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : 0477595706

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0009

Nom officiel : PAREDES Distribution France

Numéro d'enregistrement : 407 995 505 000 10

Adresse postale : 1 rue Georges Besse - ZI de Revoisson - BP 302

Ville : GENAS

Code postal : 69745

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : marches@paredes.fr

Téléphone : 04 72 47 47 47

Adresse internet : <https://www.paredes.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0008

Nom officiel : MEDISPORT

Numéro d'enregistrement : 338 974 801 000 49

Adresse postale : 542 Boulevard des Hunaudières

Ville : RUAUDIN

Code postal : 72230

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Adresse électronique : marches@medisport.fr

Téléphone : 02 43 84 77 17

Adresse internet : <https://medisport.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Laboratoire SYLAMED

Numéro d'enregistrement : 338 933 351 00011

Adresse postale : 3 Square de Maubeuge

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : bl@sylamed.fr

Téléphone : 01 48 78 97 39

Adresse internet : <https://www.sylamed.com/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0006

Nom officiel : LABORATOIRE EUROMEDIS

Numéro d'enregistrement : 407 535 517 00020

Adresse postale : ZA DE LA TUILERIE 12 RUE PIERRE BRAY

Ville : NEUILLY SOUS CLERMONT

Code postal : 60290

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : marches@euromedis.fr

Téléphone : 03 44 73 83 60

Adresse internet : <https://www.laboratoires-euromedis.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0005

Nom officiel : NM MEDICAL

Numéro d'enregistrement : 30364562600191

Adresse postale : 12-14, rue Sarah Bernhardt

Ville : Asnières

Code postal : 92600

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : nmmedical@novomedgroup.com

Téléphone : 01 41 32 40 00

Adresse internet : <https://nmmedical.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MEDICONTUR FRANCE

Numéro d'enregistrement : 438 095 473 00031

Adresse postale : Zac du Martelet

Ville : Limas

Code postal : 69400

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : contact@medicontur.fr

Téléphone : 04 69 37 20 04

Adresse internet : <https://medicontur.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0003

Nom officiel : HEMA.T MEDICAL

Numéro d'enregistrement : 489 039 156 00018

Adresse postale : 19 avenue de l'Europe CS 52 278

Ville : RAMONVILLE ST AGNE

Code postal : 31522

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@hemat.fr

Téléphone : 05 61 75 27 28

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.hemat.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : LYON

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478741010

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0239ca60-274f-49f2-b0c2-c4ca72b743fa - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/08/2024 à 11:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2024